

**« LE DEVELOPPEMENT DU POLE ORLY RUNGIS
DANS LA DYNAMIQUE REGIONALE ;
PROPOSITIONS DE LA CCIP »**

SYNTHESE

Rapport présenté par Mme Andrée HALLAUER et M. Christophe ABSALON
au nom de la
Commission de l'Aménagement
et du Développement Economique Régional

et adopté par l'Assemblée Générale du 21 septembre 2006



A l'heure où la stratégie de la région Ile-de-France est en construction, l'avenir des différents territoires qui la composent et qui l'animent est plus que jamais un sujet primordial. La CCIP propose aujourd'hui une réflexion assortie de propositions concrètes pour un développement plus dynamique et plus harmonieux du pôle Orly-Rungis afin qu'il joue pleinement son rôle moteur en Ile-de-France.

Le poids du pôle Orly-Rungis se révèle par la présence d'équipements structurants de rayonnement national et international et à fort potentiel de développement : plate-forme aéroportuaire d'Orly, MIN de Rungis, plate-forme logistique SOGARIS, parc d'affaires SILIC, zone SENIA, centre commercial régional Belle-Epine....

Il se situe dans un département qui affiche une spécialisation sectorielle multiple tournée vers l'agroalimentaire, le commerce de gros, la logistique et les biosciences. Il concentre 31% des effectifs salariés du département du Val-de-Marne. Il s'agit donc d'un territoire dont le dynamisme a un impact fort sur le Val-de-Marne et l'Ile-de-France dans son ensemble. En outre, situé à 7 km au sud de Paris, il bénéficie d'une proximité immédiate avec la capitale, avec un réseau de transport dense, au sein du Cône Sud de l'Innovation, au carrefour de plusieurs pôles de compétitivité (Médicen, System@tic) et de l'Opération d'intérêt National (OIN) Seine-Amont – Orly – Rungis.

Cependant, malgré tous ces atouts, cet ensemble économique et territorial dynamique, de dimension internationale, présente des faiblesses et rencontre aujourd'hui des difficultés ce qui pèse fortement sur la vie de ses entreprises.

Un de ses équipements phare, la plate-forme aéroportuaire d'Orly, est contraint dans son développement. D'autre part, les infrastructures de transport en présence n'offrent pas une desserte et une accessibilité satisfaisantes. En matière d'emploi, le Val-de-Marne connaît une dynamique plus faible que le reste de l'Ile-de-France et les secteurs clés du pôle Orly-Rungis, fortement contributeurs en terme de croissance, voient leurs performances décliner. Enfin, malgré les efforts déployés, le pôle souffre toujours d'un déficit d'image.

Des actions de tous ordre peuvent dès à présent être engagées pour lever les freins qui sont aujourd'hui bien identifiés. La CCIP souhaite s'engager dans cette dynamique et formule des propositions en ce sens. L'enjeu pour le développement du pôle Orly-Rungis est de s'inscrire pleinement dans les orientations retenues pour le développement de la région Ile-de-France. Il doit pouvoir jouer un rôle majeur dans la dynamique régionale en contribuant à l'attractivité et à la compétitivité de la région au plan international et, en retour, bénéficier au plan territorial de ces effets d'entraînement qui favoriseront l'emploi.

A partir d'un diagnostic économique et territorial du pôle, qui constitue le point de départ et la base de ce rapport, la CCIP identifie 11 priorités qui permettent de contrer ces difficultés afin de faire du pôle Orly-Rungis un pôle compétitif et attractif dans la dynamique régionale, en affirmant son image et son identité.

Ces 11 priorités s'articulent autour de 7 axes majeurs :

➤ Axe 1 : Désenclaver le pôle

Le pôle bénéficie d'un réseau de transport diversifié. Cependant, de nombreuses difficultés d'accès persistent et l'amélioration de la desserte de ce territoire constitue la première préoccupation exprimée par les entreprises tant pour le déplacement des personnes que pour celui des marchandises. Les acteurs économiques, regroupés au sein de l'ADOR, se sont d'ailleurs mobilisés pour engager un Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE), le plus grand réalisé en France. Il est déterminant de soutenir cette initiative et d'appuyer la mise en œuvre de ses orientations pour désenclaver le pôle. Il importe pour la CCIP d'améliorer aussi bien les infrastructures de transport en commun, que de boucler et fluidifier les réseaux autoroutiers et routiers. Sont notamment attendus de longue date : la réalisation du tramway entre le terminus de la ligne 7 du métro à Villejuif Louis Aragon et Juvisy-sur-Orge, le dédoublement du tronçon commun A4/A86 et la création de nouveaux franchissements de la Seine.

➤ Axe 2 : Affirmer le rôle structurant de la plate-forme aéroportuaire d'Orly pour le territoire et la région

Une enquête menée par les CCI de l'Arc Sud révèle que les entreprises souhaitent une relance de la plate-forme et la création de lignes internationales. Son attractivité et son potentiel de développement sont étroitement liés à l'affirmation de sa vocation internationale et à sa capacité à répondre à la demande du sud francilien en vols intercontinentaux.

Par ailleurs, les entreprises se sont exprimées en faveur d'une liaison ferroviaire entre Orly et Roissy. La création d'une gare TGV à Orly et l'interconnexion sud à grande vitesse permettraient de faire du pôle Orly/Rungis une plateforme multimodale, profitant de la complémentarité TGV/avion et d'améliorer la synergie entre les deux aéroports avec la création d'un lien entre les deux équipements et leurs bassins d'emplois par le biais de la rocade des TGV.

➤ Axe 3 : Conforter les atouts économiques du pôle dans leur diversité

L'expansion du pôle passe tout d'abord par l'affirmation de sa spécialisation actuelle dans l'agroalimentaire, le commerce de gros et la logistique car elle constitue un point fort du pôle. Dans cet objectif, la mutation vers des produits à plus forte valeur ajoutée et le positionnement en terme de qualité doivent être assurés et réussis. L'évolution des filières implique une mutation des activités et des emplois, qu'il faut aujourd'hui accompagner en faisant évoluer les qualifications disponibles. Dans ce contexte, des formations adaptées aux nouveaux besoins des entreprises et à la demande des salariés sont attendues. Elles permettront de mettre le bassin d'emploi en adéquation avec le marché, sans pour autant négliger les métiers faiblement qualifiés qui resteront nécessaires. Ces évolutions entraînent aussi des besoins importants en terme d'espace et dépendront des possibilités d'extension foncières, notamment sur les zones voisines du MIN.

➤ **Axe 4 : Réussir le positionnement du pôle dans les activités à haute valeur ajoutée**

En matière d'innovation, un fort potentiel de développement existe dans la filière agroalimentaire, au delà du rôle moteur qu'elle joue déjà sur le territoire et compte tenu d'un environnement propice. En effet, le Val-de-Marne dispose d'un pôle public scientifique et de recherche de premier plan, avec notamment le Groupement d'Intérêt Scientifique de Maisons-Alfort, qui comprend l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, et l'Ecole Vétérinaire.

Le pôle Orly-Rungis est inclus dans un territoire où il existe une vraie dynamique de recherche et d'innovation : le Cône Sud de l'Innovation qui regroupe 50% du potentiel de recherche publique et privée de la région, et plus particulièrement le pôle de compétitivité Médicen et la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Les acteurs – industriels, chercheurs, monde de la formation – sont déjà présents sur le pôle, l'émergence d'un projet d'envergure concernant le développement de la filière agroalimentaire par l'intégration d'activités de R&D et d'innovation constitue donc un défi que le pôle Orly-Rungis peut aujourd'hui relever. Cependant, selon une enquête réalisée récemment par la CCIP sur le Val-d-Bièvre, il s'avère que les PME implantées sur le territoire n'ont pas encore pris conscience du potentiel en présence. Il faut donc accompagner ces orientations et fédérer les acteurs dans une dynamique commune.

Le pôle Orly-Rungis dispose également d'un fort potentiel de développement dans le domaine tertiaire, il doit assurer son positionnement comme 1^{er} quartier d'affaires du sud francilien. Créer les conditions pour favoriser l'implantation des grandes entreprises et attirer les sièges sociaux passe notamment par la qualité de l'immobilier d'entreprises disponible, notamment dans le haut de gamme. La SILIC et ADP ont d'ores et déjà des projets en ce sens.

➤ **Axe 5 : Valoriser, reconverter et développer les ZAE et l'immobilier d'entreprise pour une meilleure attractivité**

L'adaptation et la requalification globale de l'immobilier d'entreprise sur le pôle est primordiale. La valorisation, la reconversion et l'essor de l'ensemble de son potentiel constituent en effet les conditions de son développement. Il est nécessaire de valoriser les zones en développement et le potentiel disponible sur Orly-Rungis. Plus spécifiquement, la reconversion de la zone SENIA ne peut plus être repoussée car son image dégradée nuit à l'ensemble du pôle.

➤ **Axe 6 : Offrir des conditions de vie attractives pour les salariés actuels et potentiels du pôle par des actions renforcées sur le logement, la formation et la mobilité**

Il est nécessaire d'engager des actions en matière de logement et de formation pour attirer et conserver la main d'œuvre nécessaire sur le pôle et développer l'emploi en liaison avec les nouveaux besoins du pôle et ses ambitions d'évolution. Une politique volontariste doit être menée, notamment dans le cadre de l'OIN Seine-Amont - Orly-Rungis.

➤ **Axe 7 : Soutenir la convergence des initiatives publiques et privées dans le cadre d'une stratégie partagée**

Le pôle Orly-Rungis souffre depuis de longues années de la faiblesse de la coopération entre les acteurs. Face à cette situation, certaines initiatives ont vu le jour autour d'acteurs publics ou privés, conscients de la nécessité d'une action concertée : création du Syndicat intercommunal d'études du Pôle Orly-Rungis, de l'ADOR (regroupement de grands propriétaires fonciers qui travaille sur des enjeux d'aménagement du territoire en tant qu'opérateur économique),... Ainsi, on constate une volonté d'action commune qui reste encore néanmoins le fait de groupes restreints portant sur un périmètre limité. Il est nécessaire d'aller au-delà de ces démarches et de faire converger les différentes initiatives. Dans ce cadre l'initiative des Assises d'Orly prise par le Conseil général du Val-de-Marne et le Conseil général de l'Essonne est à saluer car elle permet depuis octobre 2005 de réunir l'ensemble des acteurs autour d'un projet de développement partagé pour le pôle d'Orly.

La nécessité de trouver une structure de concertation et de projets qui corresponde à l'échelle du pôle est ainsi réaffirmée. A l'image de ce qui est actuellement mis en place dans le Val-de-Bièvre, une charte commune de développement sur le pôle Orly-Rungis pourrait être encouragée afin que l'ensemble des acteurs s'implique sur un projet de développement commun.

L'analyse menée dans ce rapport révèle que le pôle Orly-Rungis est un pôle « exemplaire » en Ile-de-France, tant par les atouts qu'il possède et qui contribuent à faire de l'Ile-de-France une région compétitive et attractive, que par les défis qu'il doit relever pour être un pôle de développement économique majeur. Dans le cadre des concertations sur le SDRIF, la CCIP propose ainsi de soutenir le développement de Territoires économiques majeurs en Ile-de-France qui auront un rôle déterminant dans le dynamisme à venir de la région. Il s'agit de permettre la mise en place de conditions favorables pour que les entreprises se développent et participent à l'affirmation de la place et du rôle de la région capitale dans la compétitivité mondiale. Le pôle Orly-Rungis, de par son effet d'entraînement sur le tissu productif du sud francilien, contribue à l'équilibre global de la région.

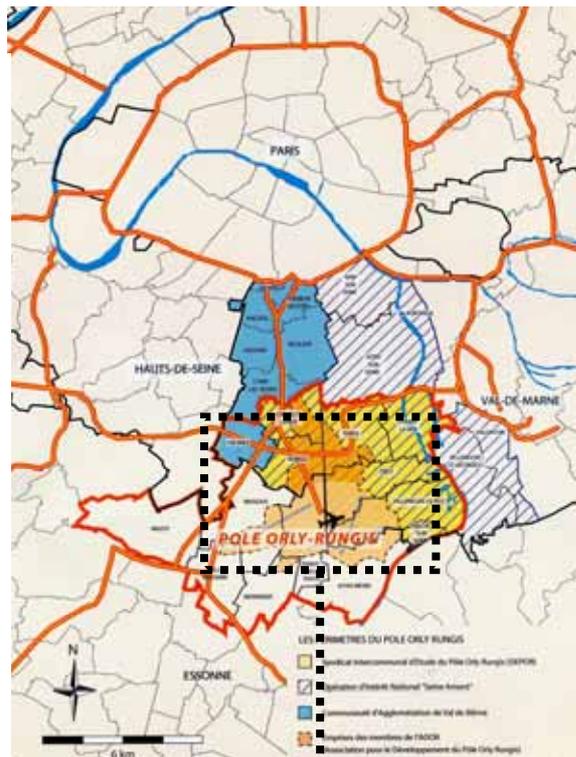
**LES PROPOSITIONS DE LA CCIP :
FAIRE DU POLE ORLY-RUNGIS UN POLE MAJEUR DE DEVELOPPEMENT ET UN ATOUT
POUR L'ATTRACTIVITE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE AU PLAN INTERNATIONAL.
AFFIRMER SON IMAGE ET SON IDENTITE.**

AXES		PRIORITES	ACTIONS
AXE N°1	DESENCLAVER LE POLE	1. Résoudre les contraintes d'accessibilité et de desserte pour un accueil à la hauteur des ambitions du pôle	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les infrastructures de transports en commun - Boucler et fluidifier les réseaux autoroutier et routier
AXE N°2	AFFIRMER LE ROLE STRUCTURANT DE LA PLATE-FORME AEROPORTUAIRE D'ORLY POUR LE TERRITOIRE ET LA REGION	2. Le redeveloppement de la plate-forme aéroportuaire d'Orly, un enjeu majeur pour le territoire et la région	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner à la plate-forme aéroportuaire d'Orly une véritable vocation internationale - Etablir une connexion sud à grande vitesse des TGV et créer une gare TGV à Orly
AXE N° 3	CONFORTER LES ATOUTS ECONOMIQUES DU POLE DANS LEUR DIVERSITE	<p>3. Conforter le potentiel de la filière logistique au cœur des circuits de distribution des marchandises de la région Ile-de-France et au service du rayonnement des activités économiques du territoire</p> <p>4. Conforter la spécialisation dans l'agroalimentaire en accompagnant la mutation vers des produits à plus forte valeur ajoutée et en renforçant le positionnement en terme de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver le potentiel de la filière logistique sur le territoire et promouvoir son évolution vers la qualité et les activités à haute valeur ajoutée - Redynamiser le fret aérien sur la plate forme aéroportuaire d'Orly - Accompagner l'évolution de cette filière majeure et l'adaptation en terme d'emploi - Répondre aux besoins importants en terme d'espace
AXE N°4	REUSSIR LE POSITIONNEMENT DU POLE DANS LES ACTIVITES A HAUTE VALEUR AJOUTEE	<p>5. Favoriser l'émergence d'un projet d'envergure autour d'un pôle agroalimentaire et réussir son intégration dans la dynamique de Recherche et d'Innovation du Cône Sud de l'Innovation</p> <p>6. Le tertiaire : positionner le pôle Orly-Rungis comme 1^{er} quartier d'affaires du sud francilien, favoriser l'implantation des grandes entreprises et attirer les sièges sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur la position stratégique du pôle - Favoriser l'émergence d'un pôle agroalimentaire avec une forte composante Innovation et Recherche et Développement en bénéficiant de la dynamique du pôle de compétitivité <i>Médicen</i> et de la Vallée Scientifique de la Bièvre - Exploiter les possibilités foncières et la cohérence avec les activités de la zone SENIA - S'inspirer d'exemples dynamiques - Agir sur la qualité de l'immobilier d'entreprise en développant l'offre haut de gamme - Soutenir l'implantation d'un "centre international d'accueil d'entreprises" - Etudier la création d'un Centre de congrès sur la plate-forme aéroportuaire d'Orly

AXES		PRIORITES	ACTIONS
AXE N°5	VALORISER, RECONVERTIR ET DEVELOPPER LES ZAE ET L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR UNE MEILLEURE ATTRACTIVITE	7. Adapter l'immobilier et, en particulier, les ZAE aux besoins des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les zones en développement et le potentiel disponible sur Orly-Rungis - Reconvertir la zone SENIA
AXE N°6	OFFRIR DES CONDITIONS DE VIE ATTRACTIVES POUR LES SALARIES ACTUELS ET POTENTIELS DU POLE PAR DES ACTIONS RENFORCEES SUR LE LOGEMENT, LA FORMATION ET LA MOBILITE	<p>8. Répondre au problème du logement pour attirer les salariés, en liaison avec les nouveaux besoins du pôle et ses ambitions de développement</p> <p>9. Répondre aux besoins des entreprises en matière d'emploi et de qualification grâce à des formations et des services adaptés pour favoriser l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une politique volontariste en matière de logement dans le cadre de l'OIN Seine-Amont – Orly-Rungis - Prendre en compte les besoins de toute la population et de tous les salariés en adéquation avec la mutation des emplois vers une plus forte qualification - Concevoir des formations adaptées aux besoins des entreprises en matière d'emploi et de qualification grâce à des formations et des services adaptés pour favoriser l'emploi - Créer les conditions pour améliorer et sécuriser l'accès et le maintien dans l'emploi.
AXE N°7	SOUTENIR LA CONVERGENCE DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVEES DANS LE CADRE D'UNE STRATEGIE PARTAGEE	<p>10. Encourager la coopération entre acteurs à l'échelle du pôle</p> <p>11. Affirmer l'importance d'une intervention publique sur le pôle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la convergence des initiatives des différents groupes d'acteurs - Concrétiser la dynamique des Assises d'Orly - Vers une charte commune de développement ? - Réaffirmer le rôle structurant de l'Etat et l'efficacité attendue de son intervention sur le pôle Orly-Rungis notamment dans le cadre de l'OIN Seine-Amont – Orly-Rungis - Assurer une intégration du pôle dans la stratégie régionale et locale

CARTE DE SITUATION DU POLE ORLY-RUNGIS

Source : Agence de développement économique du Val-de-Marne



Les équipements structurants sur le pôle Orly-Rungis

Le MIN de Rungis

Le plus important marché international de gros du monde pour les produits alimentaires frais. 232 ha et 12 300 salariés

EURODELTA

Locaux d'activités et de logistique en connexion directe avec le MIN 12 ha

DELTA

1^{ère} zone hôtelière du département qui regroupe 10 hôtels avec 700 emplois et 2 000 chambres (accueil d'1 million de clients par an).

La plate-forme logistique SOGARIS :

200 000 m² d'entrepôts, quais et bureaux, 100 entreprises et 2 000 emplois.

Le parc d'affaires de la SILIC

350 000 m² de bureaux et locaux mixtes, 350 entreprises et 12 000 emplois. Le gestionnaire envisage de doubler ce parc dans les dix années à venir

Le centre commercial régional « Belle Epine » et Belle Epine Village

Un des plus grands centres commerciaux de France avec près de 140 000 m² de surfaces de vente, 3 500 emplois et plus de 20 millions de visiteurs par an.

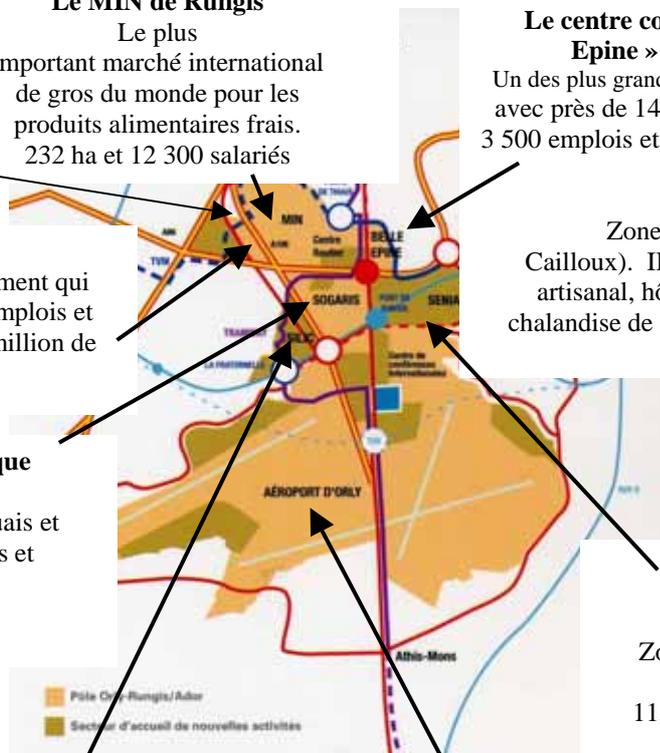
Zone en projet (ZAC du Moulin à Cailloux). IKEA, village commercial et artisanal, hôtel et restaurants. Zone de chalandise de 1,8M habitants ; 674 emplois prévus

La zone SENIA

(secteur des entrepôts et industries alimentaires)
Zone industrielle à forte capacité de développement.
115 hectares, 171 entreprises et 5 000 emplois

La plate-forme aéroportuaire d'ORLY

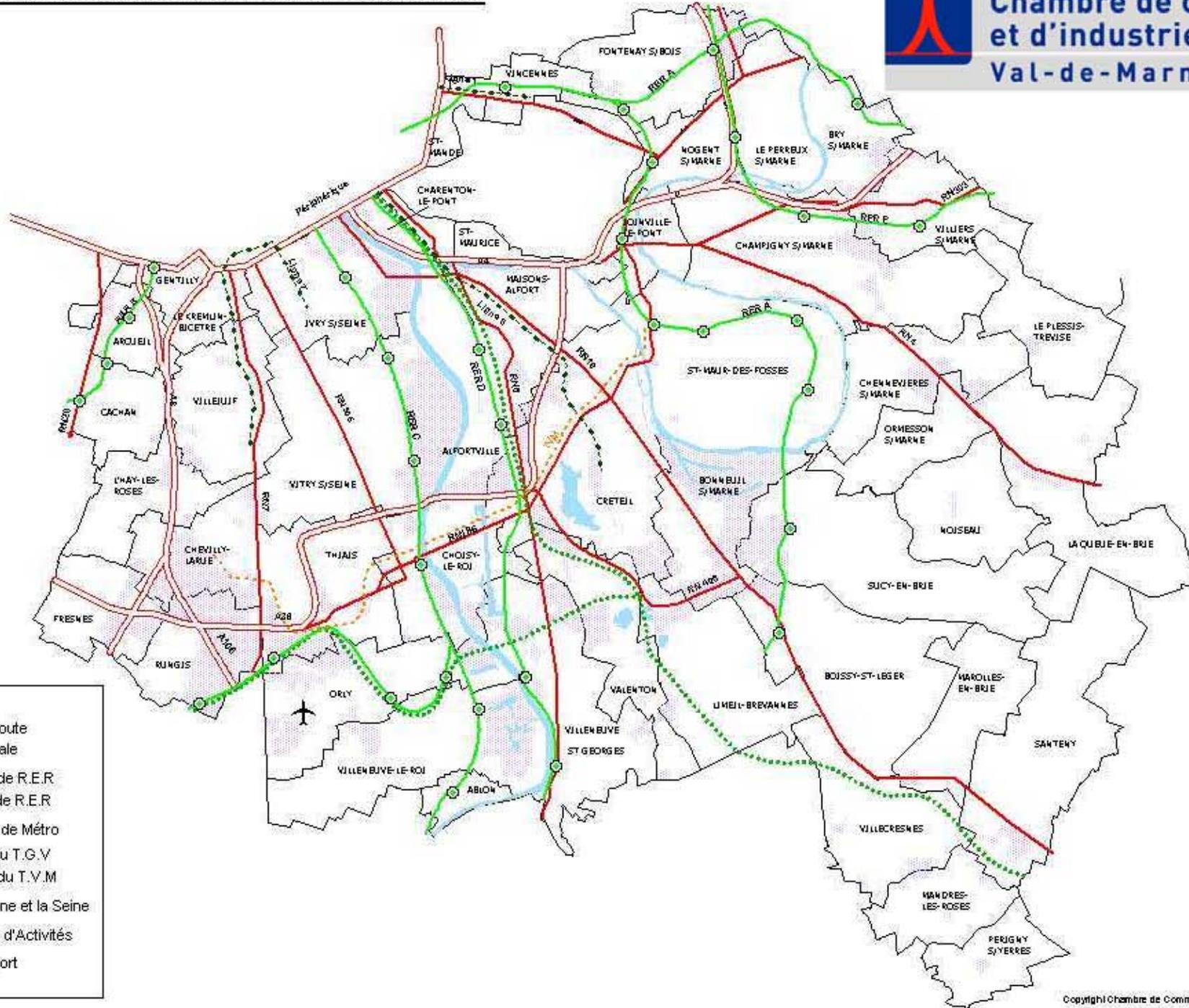
1 530 ha. 2^{ème} aéroport international de France et le 5^{ème} en Europe avec 25 millions de passagers par an, 210 000 mouvements aériens, 121 000 tonnes de fret et 26 000 emplois



LES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris
Val-de-Marne



LEGENDE

-  Autoroute
-  Nationale
-  Ligne de R.E.R.
-  Gare de R.E.R.
-  Ligne de Métro
-  Réseau T.G.V.
-  Ligne du T.V.M.
-  La Marne et la Seine
-  Zones d'Activités
-  Aéroport

